



Monsieur Le Premier ministre

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Paris, le 19 avril 2011

JCM/PP

Objet : **Mise en place d'un Comité stratégique de filière industrielle Nucléaire dans le cadre de la CNI**

Monsieur le Premier ministre,

Dans le cadre de la Conférence nationale de l'industrie (CNI) que vous présidez, il a été envisagé par le gouvernement la création d'un Comité stratégique de filière industrielle « Energie ». Comme nos représentants l'ont indiqué lors de la réunion plénière de la CNI du 14 décembre 2010, il nous semble que cette thématique est bien trop vaste et transversale pour constituer un CSFI. D'ailleurs, dans les 11 autres CSFI existants, les questions énergétiques (production, transport, consommation,...) sont déjà largement abordées. De plus, il ne s'agit pas d'une filière à part entière.

FORCE OUVRIERE demande que le 12^{ème} CSFI mis en place dans le cadre de la CNI soit un **Comité stratégique de la filière industrielle Nucléaire**. Le rapport Roussely, l'actualité ainsi que les nombreux points à traiter concernant la filière et les salariés concernés, démontrent selon nous l'urgence d'un tel Comité.

Si la situation des centrales électronucléaires japonaises doit être suivie en priorité, elle ne saurait servir de prétexte pour prendre dans la précipitation des décisions politiques qui appartiennent à l'exécutif. Une véritable réflexion de tous les acteurs de cette filière, qui n'est pas une industrie comme les autres mais dont les salariés, eux, sont des salariés comme les autres, nous semble s'imposer.

Depuis longtemps, FORCE OUVRIERE revendique que notre pays dispose d'une industrie, de centres de recherche et d'organismes de contrôle à caractère public avec des moyens suffisants et des compétences adaptées à leurs missions. Face aux risques de démantèlement et de privatisation de la filière nucléaire française, sa sécurisation dans le cadre d'une véritable politique industrielle publique nationale ambitieuse de l'Etat constitue un impératif.

L'augmentation des efforts de recherche et d'ingénierie par la puissance publique, le développement du contrôle par des agents publics dans un cadre indépendant et l'impératif de la sûreté et de la sécurité des personnels (sur tout le cycle de l'activité nucléaire, civile et militaire) et des citoyens doivent primer sur les questions de rentabilité. L'industrie nucléaire comporte des enjeux spécifiques qui nécessitent de garantir sa pérennité en la soustrayant aux aléas conjoncturels et aux marchés. Le cadre d'un CSFI Nucléaire le permettrait.

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14

Téléphone : 01 40 52 82 00 - Télécopie : 01 40 52 82 02

www.force-ouvriere.fr

CCP : PARIS 5889 99 X - SIRET : 784 578 247 00040 - Code NAF 912 Z

Des questions comme celles des budgets du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), des moyens confiés à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) ou de l'indépendance financière de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) méritent également un vrai débat au sein de la filière.

L'État doit être le seul garant et pilote de la filière et, à ce titre, se doit d'impulser les investissements et les axes de recherches dans le cadre d'une véritable politique stratégique d'avenir. Là encore, la CNI offre ce cadre.

Afin de renforcer la sécurité, l'amélioration et la codification sous la forme appropriée (bien entendu par la négociation le cas échéant) des conditions sociales de tous les salariés de l'industrie nucléaire (sous statuts, sous conventions collectives, sous-traitants de différents rangs, salariés du nettoyage, salariés du « nucléaire de proximité », en milieux médicaux ou industriels, etc) est indispensable et implique que s'ouvrent des débats au sein d'un CSFI Nucléaire.

Un travail prospectif global de la puissance publique et d'un tel CSFI Nucléaire en faveur de la formation, du développement des compétences spécifiques requises, du recrutement, des conditions de travail et de sécurité et des droits de tous les salariés de tous les secteurs concernés par cette filière pourrait constituer une avancée sociale majeure.

Faire progresser encore les exigences en matière de sûreté des installations nucléaires civiles et militaires françaises, en matière de droits et de sécurité des salariés directement et indirectement concernés, tout en intégrant l'indispensable aspect international (structure internationale de sûreté, rôle de l'ASN et responsabilités de l'Etat dans l'exportation du savoir-faire français, évolution de la convention 115 de l'OIT, etc) par la concertation de tous, à tous les niveaux de la filière, nous semble possible au sein d'un Comité stratégique de filière industrielle Nucléaire.

Pour toutes ces raisons, monsieur le Premier ministre, FORCE OUVRIERE vous demande la création d'un tel CSFI dans les plus brefs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression des mes sentiments les meilleurs.



Jean-Claude Mailly
Secrétaire Général

Copie :

- *Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement*
- *Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi, et de la Santé*
- *Monsieur le Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique*